

64030 - Château du Haut-Koenigsbourg

Renouvellement des marques relatives au Château du Haut-Koenigsbourg

CP/2020/430

Service chef de file :

K6 - Château du Haut-Koenigsbourg

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'approuver le renouvellement de la marque verbale Haut-Koenigsbourg ainsi que sa marque figurative et semi-figurative (logos, au niveau national et européen).

Le Département du Bas-Rhin, propriétaire du Château du Haut-Koenigsbourg depuis le 1^{er} janvier 2007, a engagé un premier dépôt de marque en 2010 en vue de protéger et maîtriser l'utilisation et l'exploitation par des tiers du nom, de l'image et de tout autre signe distinctif se rapportant au Château du Haut-Koenigsbourg. Ce dépôt de marque a été validé par la Commission Permanente du Conseil Départemental du 2 novembre 2009 (délibération n°CG/2009/1013) et de l'Assemblée Plénière du Conseil Départemental du 25 octobre 2010 (délibération n°CG/2010/109). D'une validité de 10 ans, il arrive à échéance le 21 décembre 2020.

Des personnes privées ont d'ores et déjà déposé et utilisent des marques composées du nom ou de l'image ou d'autres signes distinctifs se rapportant au Château du Haut-Koenigsbourg. Ces marques concernent des domaines très divers, comme les productions locales de charcuterie ou de vin. L'utilisation de l'image ou du nom du Haut-Koenigsbourg pourrait s'avérer préjudiciable au Département du Bas-Rhin et pour la future Collectivité européenne d'Alsace à partir du 1^{er} janvier 2021.

C'est pourquoi, il convient de pouvoir s'opposer à l'utilisation de ces signes distinctifs ou à l'autoriser en réglementant cet usage par des tiers. En effet, certaines utilisations de la marque pourraient nuire à la notoriété du château que souhaite défendre le Département.

Cette protection passe par le renouvellement de plusieurs marques françaises et communautaires relatives au nom, à l'image et à tout autre signe distinctif se rapportant au Château du Haut-Koenigsbourg.

Sur consultation du cabinet conseil en propriété intellectuelle mandaté par le Département du Bas-Rhin, un renouvellement épuré est proposé (cf. annexe 1). Le renouvellement se centre principalement sur les marques phares du Château du Haut-Koenigsbourg tout en permettant de garantir au Département un maximum de sécurité sur l'utilisation des éléments constitutifs de la marque Haut-Koenigsbourg (sa marque verbale, son bloc-marque, son logo) tel que détaillé en annexe 1 au présent rapport. Une révision des différentes classifications de produits et services a été effectuée en ce sens (cf. annexe 2).

Dans ce cadre, il est proposé que l'autorisation d'utilisation des marques Haut-

Koenigsbourg (textuelle, figurative ou semi-figurative) ainsi renouvelée, soit accordée au futur concessionnaire gestionnaire de la boutique du château à partir du 1er janvier 2021, sur les produits dérivés (produits de la boutique, notamment les goodies, tee-shirt...), à titre gratuit sous réserve d'approbation préalable par le Département en sa qualité de concédant.

Un modèle de contrat de licence de marques, l'extension de la protection de notre image par de nouveaux dépôts de marques et de nouvelles classes, ainsi que des montants de redevance exigée par le Département du Bas-Rhin en contrepartie de l'usage d'une ou plusieurs marques relatives au château du Haut-Koenigsbourg, seront soumis à la délibération de l'Assemblée Plénière en 2021.

La validation d'un contrat de licence pour toute utilisation permettra au Département de s'opposer plus facilement (sans forcément passer par une procédure judiciaire) à un usage non souhaité de la marque.

Ce renouvellement des marques Haut-Koenigsbourg représente un coût de 13.220 € TTC tel que détaillé en annexe 2 du présent rapport.

La Commission des finances et des affaires générales, réunie le 9 novembre 2020, s'est prononcée favorablement.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
1737	011-6227-01	125 000,00 €	45 603,23 €	0,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président

- autorise le renouvellement des marques du Château du Haut-Koenigsbourg, à savoir les marques verbales et figuratives au niveau communautaire et la marque semi-figurative au niveau français détaillées en annexe 1 à la présente délibération, dans les classes énoncées en annexe 1 à la présente délibération,

- autorise le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin à signer et à effectuer tous les actes nécessaires au renouvellement des marques précitées,

- autorise le futur concessionnaire de la Délégation de Service Public de l'offre commerciale (hors billetterie) du Château du Haut-Koenigsbourg à utiliser, à titre gratuit, les marques précitées du Château du Haut-Koenigsbourg, après accord du Département des produits concernés.

Strasbourg, le 20/11/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', with a stylized flourish at the end.

Frédéric BIERRY